



Présents : Matthieu Rabby (président) – Hervé Latrubesse - Michel Lacoue-Nègre – Patrick Cazaux - Yohan Campos - Jean Carrère – Jacques Cros – Marie-Aude Hourcaillaou - Jean-Claude Larrieu – Simone Mirande – Jérémy Mongie - Barthélémy Oyhenart - Philippe Partié - Robert Péré-Escamps - Pascal Prébende – Serge Subias

Excusés : Georges Coulet – Fabienne Laborde-Turon - Alain Jourda – Xavier Lafitte - Katia Languet

Invités : Régine Bergereau – Cédric Caillabet – Jean-Noël Latour – Johan Saint-Macary – Jean Marie Gruel – Jean Michel Idoipe – Serge Salinas

Avant d'ouvrir la séance, le comité de direction exprime une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés cette fin septembre et adressent leur condoléances à leur famille et leurs proches :

- Fernando MARTINEZ CAMPOS, fondateur et longtemps président du FC ESPAGNOL de PAU
- Pierre CHAMPANHAC, ancien élu et directeur administratif du District.

Ouverture de séance à 19h30.

Ouverture de séance FCOB

Les trois co-présidents du FC Oloron Béarn, Jean-Marie Gruel, Jean-Michel Idoipe et Serge Salinas sont heureux d'accueillir les membres du Comité de Direction dans leur foyer du stade St Pée où une sympathique réception sera servie à l'issue de la réunion.

Informations du Président

Le Président revient brièvement sur son élection à la tête du collège des présidents de district de la FFF avant de faire un point sur l'organisation du travail durant les travaux au Centre Nelson Paillou qui ne devrait rouvrir qu'en avril 2024. Il en profite une nouvelle fois pour remercier le secrétaire général pour son dévouement et son investissement auprès des salariés pour le déménagement et le stockage du matériel ainsi que ces derniers pour leurs capacités d'adaptation et leur bonne volonté face à cette situation inhabituelle et indépendante de notre volonté.

Même dans ces circonstances de travail inédites, chaque salarié a pu effectuer son entretien annuel en présentiel.

Toutes les dates de la saison sont programmées à l'exception de l'assemblée générale électorale du district qui devrait avoir lieu courant juin. Compte-tenu des nombreux événements généralement organisés les week-ends de fin de saison, les membres conviennent de la pertinence du choix d'un vendredi soir pour faciliter, autant que faire se peut, la venue des présidents de club. Dans l'attente des directives fédérales et d'un rétroplanning global (FFF, Ligue, Districts), le Président conclut en proposant le choix définitif de la date et du lieu lors du prochain comité de direction.



Homologation Procès-Verbal du 16 août 2023

Aucune remarque n'étant observée, le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité des présents.

Présentation de l'équipe technique départementale dont la réforme de la formation

Après une large présentation de la réforme des formations voulue par la DTN, Johan SAINT MACARY, Cédric CAILLABET et Jean Noël LATOUR présentent leurs missions et l'organisation de l'équipe technique (annexe 1).

Le Comité de Direction remercie les intervenants salariés avant que Johan et Jean-Noël ne quittent la séance.

Informations du Secrétaire Général

✓ Règlement Intérieur de la CDA et circulaire 2023/2024

Le Comité de Direction, qui a reçu les textes préalablement, valide à l'unanimité le règlement intérieur de la CDA et la circulaire 2023/2024 avec application immédiate.

✓ Composition CDTIS à valider

Cette commission s'est réunie le 19 septembre dernier (absents excusés : Janick SEYNAT et Manuel RODRIGUEZ). En raison des problèmes de santé de Janick SEYNAT, il a été proposé de le remplacer au titre de Président. La Commission pour la saison 2023/2024 serait ainsi composée :

Président : Philippe SILLARD

Membres :

Secteur Basque – Jean-Claude LARRIEU et Alain MALABAT

Secteur Béarn – Jean-Claude BASIRICO, Henri LABERNADIE, Ramil OTERO, Manuel RODRIGUEZ et Janick SEYNAT

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide la composition de la CDTIS et son changement de présidence en souhaitant un prompt rétablissement à Janick Seynat le félicitant pour tout ce qu'il a fait notamment au niveau des terrains des Pyrénées-Atlantiques.

✓ Point sur les commissions

PÔLE JURIDIQUE –

Appel – 1^{er} dossier traité le 31/08/2023 (le 14/10 la saison dernière).



Litiges et Contentieux – 2 dossiers dont une convocation le 29/09/2023 (3 dossiers traités à la même date la saison dernière).

Discipline – 232 inscriptions (avertissements et exclusions) après 4 réunions la saison dernière.

Dans les mêmes conditions (nbr journées et réunions) au 29/09/2023 :

304 inscriptions + 13 suspendus jusqu'à comparution.

Arrêt pour raisons professionnelles de l'instructeur Dominique BOUE. Remerciements à lui.

Nécessité de le remplacer pour disposer de deux instructeurs.

PÔLE GESTION / DEVELOPPEMENT - Intervention de Patrick CAZAUX

Fonds spécial « aide aux petits travaux et équipements non sportifs » : une réunion se tiendra le 12 octobre pour étudier les premiers dossiers enregistrés.

PÔLE DES COMPETITIONS – Intervention Jacques CROS (annexe 2)

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide les ententes suivantes qui ont reçu un avis favorable du pôle des compétitions pour la saison 2023/2024 (le club premier cité est le club support de l'entente) :

SEN F : Ent. Billère/Lescar 1
U18 F : Ent. Lescar/Billère 1
Foot Loisir : Ent. Navarrenx/Ledeux
U17 : Ent. Bournos/Taron-Sev 1
Ent. Ustaritz/Kamboko 1
U15 : Ent. Ledeuix/Haut Béarn 2
U13 F : Ent. Pyrénéenne/Navarrenx
Ent. USSP/SAM
U13 : Ent. Arudy/Bielle
Ent. MXB/Pardies 2
U11F : Ent. Navarrenx/Rivehaute
U11 : Ent. EBO/ESP 1
Ent. EBO /ESP 2
Ent. EBO/ESP 3
U7: Ent. FC 2Vallées/Enseb

✓ **Point sur les licences**

Au 25/09/23 : **16.699** licences enregistrées

Au 25/09/22 (n-1) : 16.016

Au 25/09/21 (n-2) : 15.407



Foot animation en régression pour la seconde année consécutive (-4,9 % pour G et -26 % pour F)
Jeunes en augmentation (+11% pour G et +15% pour F)
Seniors G en stagnation (+ 0,4 %) et F en augmentation (+ 23 %)
Foot loisir en constante augmentation (+ 11,25 %)
Dirigeants et éducateurs en légère augmentation : (+ 5,5 à 6,7 %)
Augmentation chez les arbitres (+15 %)

✓ **Informations diverses**

Demande remise de peine Yohann MONDOT (Vaillante de Gelos)

Le Comité de Direction juge qu'il n'a pas de compétence pour reprendre un dossier disciplinaire.

Demande subvention UNAF64

Le Comité de Direction émet un avis favorable et reconduit une subvention de mille euros (1.000€) pour la saison 2023/2024. Il rappelle la nécessité de transmettre le bilan financier et le rapport d'activités de la saison écoulée.

Demande formation de délégué (mail David JAYET du 28/09 au SG)

Monsieur David JAYET, licencié dans un club des Landes, a adressé un courriel au secrétaire général le 28 septembre souhaitant s'inscrire à une formation de délégué. Le Comité de Direction rappelle que notre District, en respect du souhait des clubs, n'a pas de commission départementale de délégués. Il conseille à M. JAYET de se rapprocher du District des Landes où il est licencié.

Challenge BLANCHARD/MACIAS (AEF 64) le samedi 1^{er} juin 2024 à Hasparren

17h00 match U18F

19h00 match Sen F (2 meilleures équipes D1 du 64)

Week-end des bénévoles à Clairefontaine les 20 et 21 avril 2024 (au lieu des 30 et 31 mars 2024).

Lancement de la 16^e édition des « Trophées Philippe Séguin ».

Pour rappel, cette opération est ouverte à l'ensemble des clubs de football amateur et a pour objectifs de détecter, valoriser et promouvoir les actions citoyennes qui sont déjà mises en place.

Le 26 septembre 2023 : date de l'ouverture de l'appel à candidature ; la date de clôture est fixée au 10 décembre 2023.

La LFA lance l'**opération mini - buts écoles de foot** à l'attention des clubs qui ont, à minima, 10 licenciés U6/U9 et/ou 10 licenciées U10/U11F. 20% restent à la charge du club, 80% pris en charge par la FFF dont 15% prélevés au District.



Courrier du Président FFF le 26 septembre précisant la mise en place d'actions pour traiter les dysfonctionnements informatiques.

Tour de table

Le Président invite les membres du comité de direction qui le désirent à exprimer, le cas échéant, leur intention personnelle vis-à-vis de leur implication dans le district à l'issue du mandat (juin 2024). Ce tour de table, effectué entre les seuls membres du comité de direction, permet à chacune, chacun de prendre position.

Aucun autre point n'apparaissant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

Le Secrétaire Général,

M. LACQUE NEGRE

Le Président,

M. RABBY